

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de l'étude d'experts effectuée par G. Birch au sujet d'une étude de faisabilité sur l'industrie de la construction de canots et de produits connexes en bois, entreprise pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, tel qu'il est mentionné dans la réponse à la question n° 584, à la page 24 du document.—(*Avis de motion portant production de documents n° 413—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie d'une étude d'experts effectuée par C. W. Pool and Associates Limited au sujet de l'examen des possibilités et de la planification de l'aménagement des ressources récréatives de la réserve, avec l'entière participation des Indiens, étude entreprise pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, tel que mentionné dans la réponse à la question n° 584, à la page 21 du document.—(*Avis de motion portant production de documents n° 420—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de l'étude d'experts effectuée par Resources Management Consultants au sujet d'une étude de faisabilité concernant la fabrication de raquettes, étude entreprise pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, tel que mentionné dans la réponse à la question n° 584, à la page 19 du document.—(*Avis de motion portant production de documents n° 430—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de l'étude d'experts effectuée par des conseillers en gestion au sujet du rapport TED et de ses effets sur les Indiens du Manitoba, étude entreprise pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, tel que mentionné dans la réponse à la question n° 584, à la page 17 du document.—(*Avis de motion portant production de documents n° 433—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de l'étude d'experts effectuée par P. S. Ross & Partners au sujet d'un plan consolidé de mise en valeur des ressources à l'intention des réserves indiennes du Manitoba, étude entreprise pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, tel que mentionné dans la réponse à la question n° 584, à la page 17 du document.—(*Avis de motion portant production de documents n° 434—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de l'étude d'experts effectuée par Frank E. Price & Associates au sujet d'un inventaire des ressources, étude entreprise pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, tel que mentionné dans la réponse à la question n° 584, à la page 17 du document.—(*Avis de motion portant production de documents n° 435—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de l'étude d'experts effectuée par Hedlin, Menzies & Associates Limited au sujet d'un inventaire des ressources, étude entreprise pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, tel que mentionné dans la réponse à la question n° 584, à la page 17 du document.—(*Avis de motion portant production de documents n° 436—M. Howard (Skeena)*)